

Cérémonies de la remise des micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine pour des équipements médicaux à la Clinique Ave Maria et pour l'extension du Centre de Santé de Base Niveau II (CSB II) Ambalavato

(le 12 septembre 2019)

Le 12 septembre 2019 à Antsirabe, le Chargé d'affaires Yorio ITO a assisté respectivement aux cérémonies de la remise des équipements médicaux à la Clinique Ave Maria et de la remise du projet d'extension du Centre de Santé de Base Niveau II (CSB II) Ambalavato. Le Japon y a financé dans le cadre des micro-projets locaux contribuant à la promotion de la sécurité humaine. La santé est toujours une des priorités dans la politique japonaise de coopération pour Madagascar, et les Chefs d'Etat d'Afrique et le gouvernement du Japon, réunis à Yokohama(Japon) du 28 au 30 août pour TICAD 7, ont reconnu que la santé publique est la base pour consolider une société durable et résiliente. Il est à noter que ce projet du CSB II Ambalavato a été rendu possible grâce à l'initiative d'une volontaire japonaise.

【 la cérémonie de la remise à la Clinique Ave Maria 】



Allocation du Chargé d'affaires Yorio ITO



L'échographie



L'automate hématologie



L'automate biochimie

【 la cérémonie de la remise au Centre de Santé de Base Niveau II (CSB II)】



Allocation du Chargé d'affaires Yorio ITO



Le nouveau bâtiment du CSB II



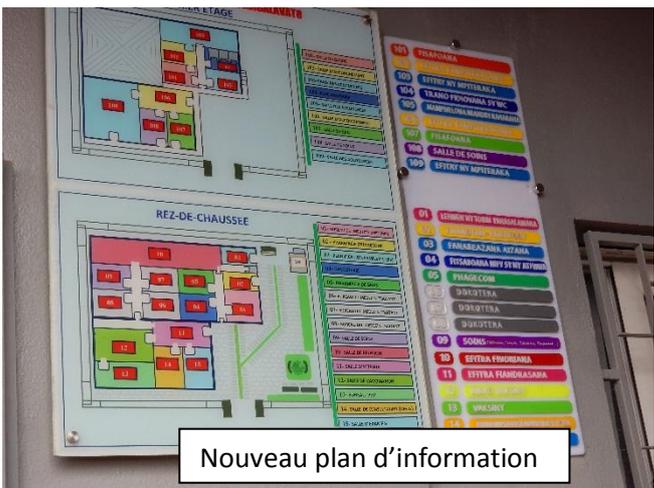
Inauguration du nouveau bâtiment



La plaque commémorative



Dans la salle de post natal



Nouveau plan d'information

Voici le texte de l'allocation du Chargé d'affaires Yorio ITO et du communiqué de presse

« Allocution à l'occasion de la cérémonie de la remise des équipements médicaux à la Clinique Ave Maria»

- La version prononcée fait foi -

Allocution de Monsieur Yorio ITO, Chargé d'affaires de l'Ambassade du Japon à l'occasion de la cérémonie de la remise des équipements médicaux appropriés à la Clinique Ave Maria d'Antsirabe de la Région de VAKINANKARATRA

le 12 septembre 2019

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, tout d'abord, de vous transmettre les sincères excuses de Monsieur Ichiro OGASAWARA, Ambassadeur du Japon, de ne pas pouvoir être parmi nous en raison de son retour au Japon pour le moment. Néanmoins, bien qu'il ait voulu être là, il réitère sa volonté de s'associer à ce projet auquel il tient.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour célébrer une occasion particulière de la cérémonie de la remise du « Projet pour les équipements médicaux de la Clinique Ave Maria d'Antsirabe de la Région de Vakinankaratra ».

Je voudrais adresser mes sincères remerciements à :

J'adresse mes remerciements à l'endroit de Sœur Directrice Malgorzata Langner et de Sœur RASOLONJANAHARY Louissette de la Clinique Ave Maria d'Antsirabe d'avoir organisé la cérémonie

d'aujourd'hui pour marquer la coopération entre le Japon et votre Clinique Ave Maria d'Antsirabe.

Mesdames et Messieurs,

La convention concernant ce projet, qui s'élève à hauteur de 73,655 Euros, soit l'équivalent de 290 millions d'Ariary, a été signée le 25 mars 2019. Le programme s'inscrit dans le cadre du programme de coopération intitulé « Aide sous forme de dons aux micro-projets locaux contribuant à la promotion de la sécurité humaine ».

La Clinique Ave Maria, fondée en 1935, a contribué énormément au bien-être de la mère et des enfants de la ville et même au-delà. Aujourd'hui, cet établissement médical joue un rôle central et indispensable en matière de la santé publique de la population locale.

Depuis longtemps, l'Ambassade du Japon a un lien particulier avec cette Clinique surtout grâce à la présence d'une sœur japonaise, Sœur Yukie Makino, qui est d'ailleurs présente ici aujourd'hui. Nous avons eu le plaisir, à plusieurs fois, d'avoir apporté notre aide et contribution, et ce depuis 2003. Cette fois, le financement japonais a contribué au renouvellement des équipements médicaux appropriés tels que l'échographie, l'automate biochimie et l'automate hématologie dont le Japon avait déjà financé l'acquisition dans le passé. En effet, quelle que soit la qualité des équipements, le problème de vétusté est inévitable. Nous espérons que les nouveaux équipements servent à plus de précision et d'efficacité dans les services de cette clinique.

Mesdames et Messieurs,

Du 28 au 30 du mois d'août, la septième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, à savoir la TICAD 7, a été organisée à Yokohama au Japon. Dans cette conférence, les Chefs d'Etat et de gouvernement d'Afrique et le gouvernement du Japon sont convaincus que la santé soit un des éléments fondamentaux du développement du capital humain. Ils ont ainsi décidé de renouveler leur engagement de promouvoir la couverture sanitaire universelle (CSU) en Afrique conformément à la Déclaration de Yokohama 2019 et le Plan d'action de Yokohama 2019.

Son Excellent Monsieur le Président de la République de Madagascar, Andry Nirina Rajoelina avait justement annoncé, dans la Politique Générale de l'Etat le 31 janvier dernier, l'instauration d'une «prise en charge des enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes ainsi que les personnes âgées de plus de 65 ans».

C'est pourquoi, dans le programme de notre coopération, l'engagement pour la santé est une de notre pilier.

Mesdames et Messieurs,

Pour terminer, permettez-moi de réaffirmer que le Japon est résolu d'accompagner les autorités malgaches et le peuple malgache dans leurs efforts pour améliorer des services de base dans le domaine de la santé publique. Nous croyons, avec nos amis malgaches, que la santé publique est la base du développement inclusif.

Je vous remercie de votre aimable attention.

« Allocution à l'occasion de la cérémonie de la remise du Projet d'extension du CSB II Ambalavato»

- La version prononcée fait foi -

Allocution de Monsieur Yorio ITO, Chargé d'affaires de l'Ambassade du Japon à l'occasion de la cérémonie de la remise du Projet d'extension du CSB II (Centre de Santé de Base Niveau II) Ambalavato

le 12 septembre 2019

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, tout d'abord, de vous transmettre les sincères excuses de Monsieur Ichiro OGASAWARA, Ambassadeur du Japon, de ne pas pouvoir être parmi nous en raison de son retour au Japon pour le moment. Néanmoins, bien qu'il ait voulu être là, il réitère sa volonté de s'associer à ce projet auquel il tient.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour célébrer une occasion particulière de la cérémonie de la remise du « Projet d'extension du CSB II- Ambalavato » dans la commune urbaine d'Antsirabe de la région de Vakinankaratra.

Je voudrais adresser mes sincères remerciements à :

J'adresse mes remerciements auprès du Docteur RAHANITRINIAINA Colette Janie, Médecin-Chef du CSB II d'Ambalavato, d'avoir organisé la cérémonie d'aujourd'hui pour marquer la coopération entre le Japon et votre CSB II d'Ambalavato.

Mesdames et Messieurs,

La convention concernant ce projet, d'un montant de 58,212 Euros, soit l'équivalent de 225 millions d'Ariary, a été signée le 1^{er} mars 2018.

Le programme s'inscrit dans le cadre du programme de coopération intitulé « Aide sous forme de dons aux micro-projets locaux contribuant à la promotion de la sécurité humaine ».

Le CSB II d'Ambalavato est le centre de maternité qui desserve 16 fokontany dont le nombre d'accouchement est estimé à 708 femmes par an, selon la statistique du centre en 2016. Ce centre a été récemment construit par le Gouvernement malagasy en 2015 et depuis sa création, les nombres de patients ne cessent d'augmenter.

Le CSB II est confronté aux divers soucis tels que manque d'espace d'accouchement et insuffisance de salles pour recevoir les patients en attente de soins et les enfants en attente de vaccins. De plus, la salle de consultation post-natale est inexistante.

Dans ce contexte, l'objectif de ce projet est d'augmenter les nombres des salles, afin de satisfaire la capacité d'accueil de la maternité et des soins, le taux d'accouchement du centre et la consultation pour les programmes préventifs relatifs à la santé de la mère et les enfants afin d'éviter les risques de mortalité maternelle et néo-natale.

Le Médecin Chef Docteur RAHANITRINIAINA Colette Janie a donc pris l'initiative de solliciter un appui financier auprès de l'Ambassade du Japon pour contribuer à la réalisation d'une construction d'un nouveau bâtiment à étage composé de six salles au rez-de-chaussée et cinq salles pour la maternité équipées de 6 lits. En utilisant le reliquat du financement, le CSB II a réalisé la mise en place

des grilles de protection au niveau de quatre salles pour la sécurité et l'aménagement de la clôture de centre pour améliorer l'éclairage et l'aération des salles.

J'aimerais saisir cette occasion aussi pour souligner que ce projet n'a pas été rendu possible sans l'assistance d'une Volontaire Japonaise pour la coopération à l'étranger, Mademoiselle Mizuki HAYASHI, affectée par la JICA, l'Agence Japonaise de Coopération Internationale. Elle a travaillé énergiquement dans le Service de la Santé Publique (SDSP) Antsirabe I en étroite coopération avec des CSB II Ambalavato jusqu'au mois d'octobre 2017. Je tiens d'ailleurs à remercier les autorités et les habitants de cette commune pour l'accueil chaleureux qu'ils réservent pour les Volontaires Japonais y résidant. Son successeur Mademoiselle Ami MAKITA et Mademoiselle Misaki TAKENAGA sont déjà en activité pour servir auprès du SDSP Antsirabe I et II respectivement depuis le mois de novembre l'année précédente.

La mise en œuvre du projet d'extension du centre réduira d'une part, les risques de mortalité maternelle et infantile liées à l'accouchement, compte tenu de l'augmentation du nombre de femmes enceintes en vue d'une consultation prénatale et les nombres des mères et enfants en vue d'une consultation post-natale et d'autre part, d'améliorer le taux de couverture vaccinale.

Mesdames et Messieurs,

Du 28 au 30 du mois d'août, la septième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, à savoir la TICAD 7, a été organisée à Yokohama au Japon. Dans cette conférence, les Chefs d'Etat et de gouvernement d'Afrique et le gouvernement du Japon sont convaincus que la santé soit un des éléments fondamentaux du développement du capital humain. Ils ont ainsi décidé de renouveler leur engagement de promouvoir la couverture sanitaire universelle (CSU) en Afrique conformément à la Déclaration de Yokohama 2019 et le Plan d'action de Yokohama 2019.

Son Excellent Monsieur le Président de la République de Madagascar, Andry Nirina Rajoelina avait justement annoncé, dans la Politique Générale de l'Etat le 31 janvier dernier, l'instauration d'une «prise en charge des enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes ainsi que les personnes âgées de plus de 65 ans».

C'est pourquoi, dans le programme de notre coopération, l'engagement pour la santé est une de notre pilier.

Mesdames et Messieurs,

Pour terminer, permettez-moi de réaffirmer que le Japon est résolu d'accompagner les autorités malgaches et le peuple malgache dans leurs efforts pour renforcer les soins de santé primaire et promouvoir les systèmes sanitaires résilients. Nous croyons, avec nos amis malgaches, que la santé publique est la base du développement inclusif.

Je vous remercie de votre aimable attention.

« Communiqué à la presse »



AMBASSADE DU JAPON



**de la part du
Peuple japonais**

le 12 septembre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cérémonies de la remise du Projet pour les équipements médicaux de la Clinique Ave Maria d'Antsirabe et du Projet d'extension du CSB II Ambalavato (Centre de Santé de Base Niveau II Ambalavato) de la Région de Vakinankaratra

Antsirabe, le 12 septembre 2019, Monsieur Yorio ITO, Chargé d'affaires de l'Ambassade du Japon, a assisté à deux cérémonies de remise du « Projet pour les équipements médicaux de la Clinique Ave Maria d'Antsirabe de la Région de Vakinankaratra » et du «Projet d'extension du CSB II Ambalavato » en présence des hautes personnalités du Ministère de la Santé Publique et des autorités locales.

Les deux projets s'inscrivent dans le cadre du programme de coopération financière intitulé « Aide sous forme de dons aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine ».

Le détail de chaque projet se présente comme suit ;

1. « Projet pour les équipements médicaux Clinique Ave Maria Antsirabe Région de Vakinankaratra » ;

Le coût total du projet pour les équipements médicaux de la Clinique Ave Maria s'élève à 73 655 Euros, soit équivalent à 290 million d'Ariary par le financement de l'Ambassade du Japon.

Le financement japonais, cette fois-ci, a contribué au renouvellement des équipements médicaux appropriés tels que l'échographie, l'automate biochimie et l'automate hématologie dont le Japon avait déjà financé l'acquisition dans le passé. Quelle que soit la qualité des équipements, le problème de vétusté est inévitable. Les nouveaux équipements servent à plus de précision et d'efficacité dans les services de cette clinique.

Depuis longtemps, l'Ambassade du Japon a un lien particulier avec cette Clinique surtout grâce à la présence d'une sœur japonaise, sœur Yukie Makino.

2. « Projet d'extension du CSB II Ambalavato » ;

Le coût total du projet d'extension du CSB II s'élève à 58 212 Euros, soit équivalent à 225 million d'Ariary par le financement de l'Ambassade du Japon au bénéfice de la mère et des enfants d'Antsirabe ainsi qu'aux autres patients venant d'ailleurs.

Le nouveau bâtiment du CSB II composé de 2 salles d'attente, 1 salle d'examen, 1 salle de consultation post-natale, 1 salle de vaccination, 1 salle de stockage de la vaccination au rez-de-chaussée,

et 2 salles d'accouchements équipées de 6 lits, 1 salle de consultation prénatale, et enfin 1 salle de soins à l'étage a été réalisé par le financement de l'Ambassade du Japon. En utilisant le reliquat du financement, le CSB II a également réalisé la mise en place des grilles de protection au niveau de quatre places pour la sécurité et l'aménagement de la clôture de centre pour améliorer l'éclairage et l'aération des salles.

Initialement, ce projet a été proposé par le volontaire japonais du JICA (l'Agence japonaise de coopération internationale). Son successeur continue d'y déployer son service d'où le CSB II Ambalavato les a accueillies avec un chaleureux accueil et réservé.

Dans son allocution, Monsieur Yorio ITO, Chargé d'affaires de l'Ambassade du Japon, a évoqué que les Chefs d'Etat d'Afrique et le gouvernement du Japon sont convaincus que la santé soit un des éléments fondamentaux du développement du capital humain. Ils ont ainsi décidé de renouveler leur engagement de promouvoir la couverture sanitaire universelle (CSU) en Afrique conformément à la Déclaration de Yokohama 2019 et le Plan d'action de Yokohama 2019 durant la septième Conférence internationale de Tokyo (TICAD 7) qui s'est tenue du 28 au 30 du mois d'août à Yokohama au Japon.

Monsieur Yorio ITO a aussi témoigné que l'engagement pour la santé constitue toujours une des priorités dans la coopération japonaise vis-à-vis de Madagascar.

Le Gouvernement du Japon continue d'affirmer sa volonté (ou sa détermination) d'accompagner le Gouvernement de Madagascar dans

ses efforts afin d'améliorer le niveau et le cadre de vie de la population défavorisée sur la Grande Île.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Monsieur Makoto TERASHIMA, Consultant de l'Ambassade du Japon à Madagascar

Email makoto.terashima@tv.mofa.go.jp

Madame RAMANANJOELINA Anna Nivosoa, Assistante Chargé de la coopération et économique à l'Ambassade du Japon à Madagascar

Email : ramananjoelina.anna.nivosoa@tv.mofa.go.jp

-Tel : 22 493 57



de la part du
Peuple japonais

Détail du projet pour les équipements médicaux de la Clinique Ave Maria d'Antsirabe de la région de Vakinankaratra

Nom du Projet : Le Projet pour les équipements médicaux de la Clinique Ave Maria d'Antsirabe de la région de Vakinankaratra

Nom du Donateur : L'Ambassade du Japon à Madagascar

Nom du Bénéficiaire : Clinique Ave Maria d'Antsirabe

Date de Signature du Contrat de Don : Le 25 mars, 2019

Montant total du Don : Soixante-treize mille six cent cinquante-cinq euros (73,655) équivalent à 290 millions d'ariary

La liste d'offre du don du Projet :

- une échographie
- un automate biochimie
- un automate hématologie

Effet d'offre du don du Projet : Les nouveaux équipements servent à plus de précision et d'efficacité dans les services de cette clinique

Photos des bâtiments de la Clinique Ave Maria d'Antsirabe :



Les anciens équipements existants



L'échographie



L'automate biochimie



L'hématologie

Les nouveaux équipements renouvelés



L'échographie



L'automate biochimie



L'automate hématologie

Détail du projet d'extension du CSB II Ambalavato
(Centre de Santé de Base Niveau II Ambalavato)

Nom du Projet : Le Projet d'extension du CSB II
Ambalavato

Nom du Donateur : L'Ambassade du Japon à
Madagascar

Nom du Bénéficiaire : Centre de Santé de Base Niveau II
Ambalavato

**Date de Signature du Contrat de
Don :** Le 1 mars, 2018

Montant total du Don : Jusqu'à Cinquante-huit mille deux
cent douze euros (EUR 58,212)
équivalent à 225 millions d'ariary

La liste d'offre du don du Projet : Construction d'un bâtiment à étage
Composée :

- 2 salles d'attente, 1 salle d'examen,
- 1salle de consultation post-natale, 1 salle
de vaccination, 1 salle de stockage de
vaccination au rez-de-chaussée
- 2 salles d'accouchements équipées de
6 Lits, 1 salle de consultation prénatale,
1 salle de soins à l'étage
- des grilles de protection au niveau de
quatre places pour la sécurité et
l'aménagement de la clôture de centre

Effet d'offre du don du Projet :

CSB II Ambalavato se permettra de renforcer efficacement le système de santé, en vue de rendre accessibles les services de qualité à toute les couches de la population ainsi que l'engagement du Centre d'assurer la pérennisation des équipements et du bâtiment.

Avant des travaux



Après des travaux

